



Installation du moulin à farine

Après moult déboires, notre moulin à farine est enfin arrivé.

Commandé en avril 2015 à M. Luc Cévat, des Compagnons de l'Audace, dans la Drôme, la fabrication fut arrêtée durant plusieurs mois après le dépôt de bilan de cette petite entreprise.

Grâce à la création de l'association « les Compagnons du Vivant », M. Cévat a pu reprendre son activité et, entre une livraison à Madagascar et deux en Suisse, terminer la fabrication de notre moulin, financé pour partie avec l'aide de l'enveloppe parlementaire de la sénatrice Marie-Christine Blandin.

Après que les agents des Ateliers eurent monté les différents composants au second étage du moulin (meules, moteur, tamis, bluterie, ensacheuse...), M. Cévat reconstitua en deux journées avec une minutie d'horloger le bel ensemble en frêne.

Le 8 février, après les derniers réglages, le moulin livra son premier « nectar blanc » à 11 h 37 précisément.

Les deux jours suivants furent dédiés à la formation des meuniers de l'association locale « le moulin d'antan et ses meuniers ».

Il sera donc dorénavant possible aux visiteurs de repartir avec leur paquet de farine et aux deux équipes marpentoises (« le moulin d'antan et ses meuniers » « et « les amis du moulin ») de se mettre d'accord pour, de temps à autre, synchroniser la production de farine et la fabrication du pain, la municipalité ayant mis le moulin à disposition de la première et le four à pain à disposition de la seconde.

Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
ETAT CIVIL	2
PHOTOS	3/ 15
LA VIE DE LA MAIRIE	5
LES BREVES	6
LA VIE DU VILLAGE	7
HISTOIRE LOCALE	8
LA VIE DU CONSEIL	10
LA VIE ASSOCIATIVE	11
ANNONCES	13

Comité de lecture

JM Allain,
B Thomas, P Leblanc,
G Bocquet, V Urbain,
A Delplanche

NAISSANCES

HUMERY LAURENT Noam	19 décembre 2016
ROCUL Louisy	25 décembre 2015
BENATMANE Adem	7 janvier 2017
MEULENYZER Ambre	14 janvier 2017
CROIX Aaron	17 janvier 2017
MAES Théa	1 février 2017

ETAT CIVIL



DECES

JANOTTA veuve BOQUET Fabienne	15 décembre 2016	Née en 1951
PERALES Juan-Luis	17 décembre 2016	Né en 1965
VERPLAETSE Serge	16 janvier 2017	Né en 1940
BOBAS épouse BEAUCHAMPS Paule	20 janvier 2017	Née en 1934
MILLE veuve POTVIN Yolande	24 janvier 2017	Née en 1934
BUZY veuve CHASSAING Janine	31 janvier 2017	Née en 1930
NICOL Marcel	3 février 2017	Né en 1921
BLAIRON épouse MARCOUX Brigitte	6 février 2017	Née en 1957
CARPENTIER veuve DEQUENNE Odette	8 février 2017	Née en 1924

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Fernand BRIHAYE, le 4 décembre 2016. Né le 15 avril 1950, Fernand avait vécu toute son enfance à la cité Thivrier où réside encore sa maman.

Pour des raisons professionnelles, il avait quitté Marpent pour la Haute Savoie où il était devenu chef d'atelier dans une cartonnerie. Fernand avait également fréquenté la Jeunesse communale.

Nous avons également appris le décès de Mme Annick Grell, décédée en Vendée à l'âge de 83 ans et qui avait habité rue Marceau.

Le traditionnel **repas des Anciens** de Marpent aura lieu
le **Dimanche 26 mars 2017** à la salle des fêtes
animé par l'ensemble **A.C. BINCHOIS**

repas offert par la municipalité pour les Marpentois de 62 ans (dans l'année 2017) et plus
pour le conjoint ou Marpentois de moins 62 ans : 25 €
pour les extérieurs : 35 €

inscriptions en mairie jusqu'au 17 MARS 2017, dernier délai
possibilité d'aller chercher les personnes à mobilité réduite

Téléphone : 03 27 39 63 41 ou 03 27 67 18 13

Menu: Consommé de volaille aux pointes d'asperges,
Pavé de bar aux petits légumes, jus crémeux aux coquillages,
Sorbet aux poires,
Filet mignon à la graine de moutarde,
Sélection du fromager sur son mesclun de salade,
Cabosse chocolat, cœur fondant caramel, café.





Médiathèque



Activités périscolaires



Maisons
illuminées



Club d'athlétisme MSL



Sulyvan, ses parents et F. Broutin



Marcheurs



Club cycliste UVJM



Vœux du maire



FETES DE FIN D'ANNEE A SAMARA

Le maire, accompagné de ses collègues Monique Nicol et Alda Delplanche, a rendu visite aux quatre-vingts pensionnaires de l'EHPAD « Samara ».

Accueillis par la directrice Mme Chrystel CrétaI, les élus ont écouté les chants des pensionnaires avant de remettre à chacun le petit cadeau traditionnel de fin d'année.

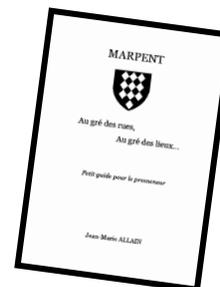
REUNION DES NOUVEAUX HABITANTS

Les personnes arrivées sur la commune courant 2016 et début 2017 sont invitées à la traditionnelle réunion de présentation de la commune qui se tiendra à la médiathèque « L'Oiseau-Lyre » le samedi 8 avril à 10 h 30.

MARPENT, GUIDE DU PROMENEUR

L'ouvrage de Jean-Marie Allain, « Marpent, au gré des rues, au gré des lieux » est en vente 10 € en mairie au profit du CCAS.

Il peut également être emprunté gratuitement à la médiathèque.



REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements à Monsieur PRZESZLO, de Vieux-Reng, pour le don d'une ancienne bluterie à farine qui a rejoint l'espace muséographique du moulin de la Parapette.

FORMATION MEUNIER

Les bénévoles de l'association « le moulin d'antan et ses meuniers » peuvent vous initier au maniement du moulin à farine et des ailes. Ne pas hésiter à contacter Stéphane en mairie.

AGENTS MIS A L'HONNEUR

Mesdames Martine Collet, agent polyvalent et Corinne Verbrugge, agent des écoles maternelles, viennent d'être décorées de la médaille d'argent du travail pour les récompenser des services honorables effectués et la qualité du travail dont elles ont fait preuve depuis leur recrutement. Le maire a également souligné les efforts entrepris par ces deux agents pour suivre régulièrement des formations et acquérir ainsi une meilleure qualification.

CARTE D'IDENTITE

La réforme sur la Carte nationale d'identité entrera dans les faits au mois de mars.

Les demandes, en vertu du décret du 28 octobre 2016, ne seront plus faites dans la mairie du village mais, pour des raisons de sécurisation, dans une mairie comme Jeumont ou Maubeuge équipée d'un « dispositif de recueil », autrement dit du matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser.

Nous avons proposé de nous équiper, sur nos fonds propres, de ce dispositif de recueil de données. C'est interdit.

L'Etat alloue une dotation pour l'achat de matériel et une compensation financière pour la charge de travail de ces communes... en attendant sans aucun doute de demander aux autres communes de contribuer financièrement.

Mais, plus grave, cette réforme dessaisit les mairies d'un service de proximité qui va contraindre nos administrés à se déplacer. C'est encore un coup d'épingle porté au service public et aux petites communes.

NETTOYONS LA NATURE

La municipalité s'associe à l'opération « Nettoyons les Hauts de France » portée par les fédérations de chasse et de pêche.

Le ramassage des objets divers se déroulera le samedi 18 mars de 9 h 30 à 11 h 30.

Rendez-vous à 9 heures devant la médiathèque « L'oiseau-lyre ». Gants fournis.

Prendre un gilet fluo.

SI VOUS AIMEZ JOUER DE LA GUITARE

Vous jouez de la guitare, un peu, beaucoup, passionnément...
Pourquoi ne pas vous joindre à nous lors d'un moment dédié à cet instrument et qui se déroulera à la médiathèque ?



Un samedi matin ou un vendredi soir par exemple. Vous pouvez jouer un morceau ou plusieurs.
Merci de vous rapprocher de Stéphane (03 27 39 63 41) pour indiquer vos disponibilités.

ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

Le scoutisme est un mouvement de jeunesse reposant sur l'apprentissage de valeurs fortes comme la solidarité, l'entraide, le respect et la tolérance.

Son but est d'aider le jeune à former son caractère et à construire sa personnalité tout en contribuant à son développement physique, mental et spirituel afin qu'il puisse être un citoyen actif dans la société.

La méthode consiste à s'appuyer sur des activités pratiques en groupe, notamment en plein air.
Les Eclaireurs de France sont les scouts laïques, agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et, depuis 1945, le seul mouvement de scoutisme agréé par l'Education Nationale, association prolongeant l'action de l'enseignement public.

Nous serions en mesure de créer à Marpent après les vacances de Pâques une unité des Eclaireurs de France (lutins / louveteau, soit de 6 à 12 ans) pour des activités « jeunes » (et gratuites) le samedi après-midi (animation Loïc Marlot) si nous avons un nombre suffisant d'inscrits.

Merci de nous préciser si vous souhaitez inscrire votre enfant, son âge et le jour que vous préférez :
mairiedemarpent@gmail.com

GROUPE MARCHEURS

Venez nous rejoindre le mardi matin à 9h sur le parking de la supérette de Marpent .
Conviviale, marche de 6 à 9 km, détente assurée. Regardez comme le Nord est beau.
Bruno Destuyver.



LA VIERGE A L'ENFANT

A la demande de M Alain Bocquet, Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la statue de Notre dame d'Ayde, avec l'accord de la commune de Marpent, propriétaire, et l'archevêché de Cambrai, son affectataire, sera exposée, avec sept autres objets de culte également prêtés, du 9 janvier au 22 avril 2017, à la Tour abbatiale de Saint- Amand – les - Eaux dans le cadre de l'exposition intitulée « Trésors du Moyen-Age ».

CROIX ROUGE FRANCAISE

Campagne de porte à porte entre le 13 mars et 8 avril.
Les agents sont identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

DON DU SANG à Jeumont le mercredi 5 avril 2017 de 14h à 19h.

ENQUETE INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité dans la commune de Marpent du 10/04/17 au 04/05/17

Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite .Les personnes sont prévenues individuellement par courrier et informées du nom de l'enquêteur. Les réponses restent anonymes et confidentielles.

COMMERCE LOCAL

Nous avons appris, non sans regret, la liquidation judiciaire de l'Ecole de Conduite Jeumontoise de M Dohen, située rue de la République.

ACTIVITES MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE

La médiathèque « L'Oiseau-Lyre » est devenue le lieu de vie sociale incontournable de la commune, un lieu où l'on peut se croiser, échanger, se cultiver et se distraire.

Les enfants de la maternelle, deux fois par semaine, y découvrent le charme du conte.

Des élèves du primaire viennent, plusieurs fois par semaine, y faire de la lecture et de l'informatique.

Deux mercredis par mois, les retraités du Club Majeur s'y retrouvent l'après-midi autour d'un café et de jeux de société.

Le jeudi après-midi, c'est au tour du club de scrabble de cohabiter avec les lecteurs tandis qu'à 15 h 45, les enfants arrivent pour les activités périscolaires, répartis dans plusieurs salles, suivis ensuite par ceux de la garderie, ouverte jusque 19 heures.

En dehors des heures scolaires, le cyber-centre accueille les internautes, habitués de la toile ou tout simplement néophytes venus chercher des conseils.

Sans oublier les permanences diverses (Que Choisir, référent RSA...) et les utilisations plus ponctuelles comme les expositions, les formations et les réunions organisées par les associations.

Comme on le voit, « L'oiseau-Lyre » a pris son envol et trouvé son rythme de croisière.

N'hésitez pas à lui rendre visite et à vous inscrire : c'est gratuit pour les Marpentois !

OUVRAGES ARRIVES A L'OISEAU-LYRE

Une collection complète de livres consacrés à la numérologie, graphologie et astrologie. Une collection de livres sur les peintres et les techniques de Peinture. Des « BD » adultes : « Clone » de Serpéri, « Thorgal- les Archers»

Par Rosinski-Van Hamme, « the Madgalena » T 1 et T2

DONS Tous nos remerciements à Mme Alicia Gaudry et à Mme Valérie Dellou pour les dons de livres au profit de la médiathèque.



ASSAINISSEMENT

Il était fréquent que les habitations construites le long d'une voie ferrée (c'est le cas de la rue de la mairie) renvoient leurs eaux usées et pluviales sur le réseau construit par le chemin de fer dans le but d'évacuer les eaux de pluie susceptibles de porter atteinte à la stabilité des voies.

Depuis, le réseau d'assainissement collectif a été installé et oblige ces mêmes propriétaires à se brancher sur ce réseau pour lequel ils paient d'ailleurs, raccordés ou pas, sur chaque facture d'eau, la taxe d'assainissement.

Mais, ce n'est pas évident. En effet, la plupart des habitations disposent de sanitaires situés à l'arrière des habitations et le raccordement impose des travaux très conséquents, nécessitant souvent de « casser » le carrelage sur toute la profondeur de l'habitation.

C'est pour démêler cette situation complexe et la normaliser progressivement que les élus, en coopération avec les services de l'agglomération, ont engagé un travail de concertation avec les riverains sur ce dossier qui n'en est qu'à son balbutiement.

ACCUEIL DE LOISIRS

Dans le cadre de l'accueil de Loisirs, et grâce à une initiative du Conseil départemental du Nord, les enfants ont pu s'initier à la pratique de l'escrime dans la salle des sports où Loïc Marlot, le directeur et Sullivan Clause, animateur, ont accueilli l'entraîneur M.Cédric Deloison, membre du Centre d'Initiation à l'Escrime et à la Canne de Combat.

Les jeunes participants ont fortement apprécié ce moment qui leur a permis de découvrir les règles de base de cette noble discipline, bien implantée en France et où, rappelons-le, le français reste la langue officielle dans les compétitions internationales.

MAISONS ILLUMINEES

Mme Loire avait invité les lauréats du concours des maisons illuminées, en présence du maire et de Mme Alda Delplanche, conseillère déléguée et des membres du jury : M Liénard, M et Mme Brasselet, M et Mme Joris.

Mme Myriam Deprez, salon de coiffure « Aphrodite » et M.Cuvelier, boulangerie de la rue Thiers, ont été les commerçants lauréats cette année.

En catégorie « fenêtres et façades », ce sont M. Guy Tonnaire, rue de la république, et Mme Dolores Rodrigue, rue V Hugo, qui se classent en tête.

En catégorie « Fenêtres », ont fait l'objet de l'attention du jury, Mme Maryline Hennecart (rue JM Carion), Mme Corinne Verbrugge (rue de la mairie), Mme Aurélie Levecq (rue Salengro).

Enfin, dans la catégorie « Fenêtres, façades et cour », M et Mme Lozevis (orée du bois) arrivent en tête du classement, les autres lauréats étant M Cédric Baquet (rue JB Lebas), Jean-Marie Charlet (rue JB Lebas), JP Gamache (rue Salengro) et Vanessa Decock (rue de Grand-Reng)

ACCUEIL DE LOISIRS

Les jeunes qui souhaitent préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA, à partir de 17 ans) ou le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD, à partir de 21 ans), peuvent solliciter une aide de la CAF (241 € pour le BAFA et de 50 à 250 € pour le BAFD).

Ces jeunes doivent s'inscrire sur le site « jeunes.gouv.fr/bafa-bafd »

HISTOIRE LOCALE

LE CARNET D'ALBERT

Les anciens Marpentois se souviennent de Marguerite Laloyaux, qui demeurait rue Salengro et qui est décédée en décembre 2012.

Marguerite était la sœur d'Abel Obein, créateur de l'entreprise du même nom, de la rue Marceau.

Son époux, Albert, fut plâtrier comme son père avant de s'installer comme camionneur.

Capturé par les soldats allemands dans la région de Dunkerque, Albert sera envoyé au fin fond de la Poméranie et délivré par les soldats russes.

Albert a laissé un carnet de guerre écrit au crayon à l'aniline et retrouvé par Madame Geneviève Bouchend'homme - Gillet qui l'a retranscrit et dactylographié dans un fascicule intitulé « le carnet d'Albert : guerre de 1939-1940.Campagne de Belgique et retraite ».

Cet épisode d'une histoire locale est disponible à la bouquinerie de L'Oiseau-lyre.

LA SOCIETE LEDUC LEJEUNE

Nous avons appris la disparition de M. Jean Leduc, décédé en juin 2016 à Jeumont à 81 ans et ancien directeur de l'entreprise Leduc (puis Leduc-Lejeune) dont il subsiste encore les hangars rue du long fossé et l'ancienne maison familiale au giratoire.

L'entreprise de sciage et de commerce de bois avait été rachetée à la famille Morel en 1927 par le grand-père Louis Leduc, reprise par son fils Louis (qui créera une succursale rue Marchal à Jeumont) avant que Jean ne s'en occupe jusqu'en 1997, date de la fermeture définitive. Son fils, Philippe, habite toujours Marpent.

A la fin des années 60, la société employa jusque 27 personnes, parmi lesquelles Albert Barbare, actuel trésorier de nos anciens combattants et conducteur jusqu'en 1976 du fameux camion équipé d'un moteur gazogène qui fonctionnait ... au bois !

(pour plus de détails, voir l'ouvrage d'André Huart : « Marpent, reflets du siècle passé »)

LES BIENS NATIONAUX

On appelait « biens nationaux » les biens confisqués lors de la révolution française.

Ces biens étaient le plus souvent la propriété de nobles et de l'Eglise, considérée comme contre-révolutionnaire, mais pouvaient concerner, à partir de 1792, des biens appartenant à des émigrés ayant fui la France ou encore à des condamnés politiques.

Ces biens étaient principalement revendus à des particuliers qui possédaient une créance sur l'État et que celui-ci ne pouvait rembourser.

A Marpent, la liste des biens nationaux non revendus a été dressée en décembre 1795 (Frimaire de l'an 4) et figure dans l'ouvrage d'André Huart « Marpent, mémoire d'un village » (page 52).

Hormis l'église, tous les biens concernés sont des terres dont les plus importantes ont été confiées par bail aux exploitants J. Joseph Balland (120 quartes), Michel Navaux (40 quartes), Thomas Lejuste, fermier et meunier (20 quartes), ou encore la veuve Hannequart (12 quartes).

La plupart de ces terres avaient antérieurement et curieusement pour provenance « des pauvres » comme indiqué dans ce tableau (peut-être des personnes jugées « contre-révolutionnaires » ou dans l'incapacité de fournir la preuve de leur propriété ?), l'église (plus de la moitié des terres louées à JJ Balland provenait de la cure d'Erquelinnes) ou des émigrés (N.Poulet ou encore Derinsart).

Par contre, on peut se demander à quelles superficies correspondent les « quartes » !

A l'époque, il n'existait pas encore d'unité de mesure nationale.

Chaque région, voire chaque commune ou paroisse, avaient établi ses références.

Par exemple, « le pied » pouvait correspondre à différentes valeurs en fonction de la longueur de celui qui régnait sur le royaume, la région, le district, le canton ou la commune.

L'une des mesures de surface utilisée à la fin du 18ème siècle dans la partie nord du royaume de France (au nord d'une ligne allant de Rochefort à Gex) était le « journal », la « quarte » étant équivalente à un quart de « journal ».

Le « journal » correspondait à la surface travaillée par un paysan à l'aide de 2 chevaux ou 2 boeufs en une journée (« le journal », c'est ce qui se réalise en une journée !)

Preuve de la subjectivité de cette mesure, on ne sait pas s'il s'agissait du labourage de cette terre, de son ensemencement ou du fauchage...

Autre facteur influant, la période de l'année, déterminante pour la durée d'une journée. Sans parler du profil du terrain dont on voulait estimer la surface.

Pour information, un « journal » à Vesoul équivaut à 35,4 ares, à Luxeuil à 42,2 ares, à Bordeaux à 31,93 ares et à Paris à 32,86 ares.

Si l'on se réfère à la valeur parisienne, la « quartes » désignait donc une surface de 8,21 ares (821 m²).

A Marpent, les biens nationaux allaient ainsi de 2 quartes (16 ares) à 120 quartes (près de 10 hectares).

B.Legros et JM.Allain

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER

CHOIX DES ENTREPRISES POUR TRAVAUX MAIRIE

Sur proposition de la commission concernée, Hervé Nicol, adjoint aux travaux, propose de répartir les choix de la manière suivante :

Lot gros œuvre à l'entreprise Tomasini (690 048 €), lot Finition à la société SAE de Bachant (78 097,40 €), lot Electricité aux Etablissements Jouannot (60 091 €), lot chauffage plomberie à Caloresco (68 556,25), lot ascenseur à l'entreprise Schindler -51 800 €) et lot office de réchauffage à la société Henri Dehondt (23 739,76 €).

Le montant global, après négociation, se situe donc à 972 332,41 € HT, soit en –dessous de l'estimatif prévisionnel qui était de 977 843 € HT.

PERIMETRE DU PROJET CŒUR DE BOURG

Le maire explique que Marpent est un territoire exigu (480 ha), que la commune a fait le choix de préserver le bois et les zones agricoles au détriment de l'urbanisation extensive.

Au vu de ces contraintes, le maire souligne la nécessité d'identifier des secteurs de réinvestissement urbain et de privilégier le « Cœur de bourg » (face à l'église) avec l'objectif de solliciter une inscription du périmètre dans la convention cadre CAMVS/EPF, puis une convention opérationnelle Commune /EPF.

SYNDICAT D'ELECTRICITE

Afin de clore définitivement ce dossier, la commune doit délibérer sur le montant du fonds de concours 2014, à savoir 150 642.16 € tandis que l'agglomération va mandater au profit de la Commune de Marpent le trop perçu de 1 551.84 €.

ENVELOPPE PARLEMENTAIRE

Le maire explique que l'utilisation de plus en plus intensive de la médiathèque entraîne le besoin de renouveler une partie du matériel et de diversifier celui-ci, dans le cadre d'un projet appelé « pack numérique » qui sera proposé pour la bibliothèque et le cyber-centre (ordinateur, imprimante 3D, épiscopes, casques, kit de robots..).

Ce projet, d'un montant de 4 000 € HT, fera l'objet d'une subvention de 50 % grâce à M Jacques Legendre, sénateur du Nord, qui s'est spontanément proposé pour aider la commune de Marpent.

SUBVENTION AU MOULIN D'ANTAN ET SES MEUNIERES

M. Bruno Legros, conseiller délégué aux associations, explique que la demande de subvention de cette association est parvenue très tardivement mais qu'au regard de son investissement bénévole, il serait judicieux de lui apporter une subvention de 150 € au titre de l'année 2016.

MAISONS ILLUMINEES

Mme Jacqueline Loire propose de voter la répartition des 620 euros de bons d'achat pour les 14 lauréats des « maisons illuminées ».

VENTE D'UNE PARCELLE

Le conseil donne son accord pour vendre à hauteur de 2040 €, et en vue de plantations, à M Frédéric Libert les parcelles AB 369,566 et 564, classées « inconstructibles » et situées entre la rue de l'aciérie et la voie express.

ACQUISITION DE PARCELLES RUE DELMOTTE

Dans le cadre du projet de réalisation de trottoir rue Delmotte, la commune a besoin de récupérer à titre gracieux une bande de terrain auprès des riverains qui ont donné leur accord.

Le conseil donne donc mandat au maire pour signature des actes notariés.

ACHAT D'UNE PARCELLE

M Nicol explique que la commune, constatant les difficultés de stationnement dans le centre-bourg à certaines heures, souhaite ouvrir l'ancien parking scolaire sur l'esplanade de la médiathèque. Cette ouverture nécessite toutefois le rachat pour 525 € de 35 m² de terrain auprès de M et Mme Hassaïni qui ont donné leur accord.

COTISATION AMRN

Le conseil décide de renouveler son adhésion (85 €) à l'Association des Maires Ruraux du Nord.

LOISIRS ET CULTURE

L'assemblée générale annuelle de l'Association Marpentoise Loisirs et Culture (AMLC) fut l'occasion pour la présidente Françoise Nastoga de présenter le nouveau four de cuisson céramique.

L'affluence grandissante au sein du club, ajoutée au vieillissement des fours existants, nécessitait de faire l'acquisition d'un nouveau four, par ailleurs plus économe en énergie.

Mme Nastoga et le maire Jean-Marie Allain remercièrent le sénateur du Nord M. René Vandierendonck pour son enveloppe parlementaire ainsi que Mme Françoise Del Piéro pour le complément du Conseil Départemental. L'un et l'autre furent chaleureusement applaudis par les nombreux participants.

LES DYNAMIQUES

L'association « Les dynamiques », de Mme Marie-Christine Maddaleno intervient sur Jeumont et Marpent et propose aux séniors chaque lundi matin des mouvements corporels adaptés à l'âge et aux handicaps ainsi que la possibilité d'une marche lente.

Horaire de 10 heures à 11 heures à la salle de sport.



FOOTBALL CLUB

A l'occasion de la cérémonie des vœux, le maire a décoré M. Claude Debail de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Ancien salarié de Jeumont-Schneider, M. Debail a joué au football dès l'âge de quatorze ans et sera, en 1978, le premier entraîneur de l'équipe séniors du Club de Marpent avant d'encadrer les équipes de plus jeunes.

Depuis une dizaine d'années, il est le délégué de l'équipe féminine. Celui que l'on surnomme « papy » est reconnu pour son attachement aux valeurs de l'effort, d'intelligence et de discipline qu'il tente de faire partager aux jeunes et qui font de lui un homme respecté et apprécié de tous.

CYCLISME

Jean-Pierre Delaique, Président de l'UVJM, l'Union Vélocipédique Jeumont-Marpent (association créée en 1931) a réuni ses adhérents pour faire le bilan de la saison écoulée, marquée essentiellement par l'adhésion à l'UVJM du champion du Nord VTT et la course VTT du Watissart, avant d'esquisser les axes pour 2017.

La commune de Marpent sera concernée par une manche du championnat de France de triathlon des sapeurs-pompiers (environ 400 participants) qui se déroulera en juin et dans laquelle s'implique l'UVJM.

L'autre action est une idée avancée par le président JP Delaique d'organiser une compétition VTT à l'automne 2017 sur le site Marmor, près du Dolce Palace.



Le maire, accompagné de Bruno Legros, a approuvé cette proposition et salué la présence de M. Didier Galand, adjoint aux sports de la ville de Jeumont, présent à cette réunion ainsi que celle de M. Lebègue, Président des signaleurs Jeumont-Marpent.

ANCIENS COMBATTANTS

Didier Clique, le président, a réuni ses adhérents lors de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle le trésorier Albert Barbare a présenté les comptes. Le maire était accompagné de Jacqueline Loire et de Bruno Legros, lequel remercia les membres présents pour le maintien des cérémonies patriotiques et les invita à le rencontrer pour remplir le dossier de demande de subvention.

Devant la diminution inéluctable des effectifs, le maire a proposé aux adhérents de réfléchir à une ouverture de l'association à des membres de la société civile désireux de perpétuer le devoir de mémoire.

MARPENT SPORTS LOISIRS

Les membres de l'association, après avoir rendu hommage à Yves Coune, bénévole décédé voici quelques mois, ont écouté le Président Frédéric Broutin présenter le rapport moral et financier, sous l'œil attentif du maire et des collègues présents, Bruno Legros, Jacqueline Loire et Alda Delplanche.

Le club compte aujourd'hui 62 athlètes et a participé à plus d'une trentaine de compétitions régionales sous le dossard ESA 59, offrant au club d'athlétisme marpentois l'occasion de monter 19 fois sur le podium dont 11 fois pour une première place.

La plus belle fut sans conteste celle du benjamin Sulyvan RAKBA, qui a conquis le titre départemental à Aubry et a ouvert son palmarès régional en devenant le 1er Marpentois champion régional de cross country.

Saluons la bonne 4e place à cette compétition par équipe des benjamins accompagnant Sulyvan et eux aussi marpentois : Thomas Dupret, Eloi Graux et Lucas Guerrier.

Enfin, notons que la juniore Ophélie Broutin se classe 49^e Française pour le lancer de poids et de disque, de quoi remplir de satisfaction les deux entraîneurs, Frédéric Broutin, président, et Michel Woué, trésorier.

COMITE DES ANCIENS

L'Assemblée annuelle, introduite par Mme Jeanine Bocquet, présidente, s'est tenue à la médiathèque, en présence du maire et de Christian Lavielle, adjoint aux finances.

Mme Nadine Lenglet a présenté le bilan des actions, à savoir le thé dansant et les sorties qui ont fait le plein : spectacle "PIAF, cent ans d'amour" au Pasino de St Amand les Eaux, "Holidays on Ice" au zenith de Lille et le Repas Dansant au restaurant "La Charmille" à Avesnes les Aubert.

Pour 2017, le thé dansant est pour l'instant maintenu de même que la brocante de la cité des cheminots.

M. Léonel Collet a présenté le bilan financier, validé par M. Yves Lenglet, contrôleur aux comptes.

CLUB MAJEUR

Le Club Majeur retraités du Rail organise une sortie interclubs à Hirson le dimanche 9 avril 2017.

Thé dansant, repas au restaurant, transport, prix tout compris 35 €

Départ Marpent: 10h 05 parking Proxi, 10 h 10 garage Roussel

Inscription: jusqu'au 31 mars 2017.
S'adresser au 03 27 39 58 21 M et Mme Coquart .

Nombre de place limité

L'Agglo réalise des travaux dans votre déchetterie !



Du 1^{er} au 6 mars 2017

Jeumont

Dans les jours à venir, des travaux d'amélioration du site engendreront quelques modifications du planning de votre déchetterie :

Mercredi 1^{er} mars : Fermée

Jeudi 2 mars : Fermée

Vendredi 3 mars : Fermée

Samedi 4 mars : 8h - 17h45

Dimanche 5 mars : 9h - 11h45

Lundi 6 mars : Fermée

Reprise du fonctionnement classique à compter du mardi 7 mars

Merci de votre compréhension.

L'équipe de votre déchetterie

Durant la fermeture, vous pouvez vous rendre en déchetterie de Maubeuge.
Plus d'infos sur www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

MARPENT

L'Association "la Joie de la Famille" de Marpent organise à la Salle des Fêtes une

BOURSE AUX VETEMENTS ET ARTICLES DE PUERICULTURE

Propres et non démodés
(1 paire de chaussure par liste de 10 articles).

Les articles devront être étiquetés sans prix.

MARDI 7 MARS 2017	→	DEPOT DES ARTICLES 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
MERCREDI 8 MARS 2017	→	VENTE 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30
JEUDI 9 MARS 2017	→	REPRISE DES INVENDUS Et règlements des comptes 8h45 – 9h45

DROIT DE DEPOT → 2€ par liste de 10 articles
→ 3 listes par déposant

NOUS OEUVRONS DANS UN BUT SOCIAL

YENEZ

Nous déclinons notre responsabilité en cas de perte ou de vol

NOMBREUX...

Tout article non réclamé sera transmis à une association caritative.

F.P.N.M.

Hauts-de-France PROPRES

Ensemble, nettoisons notre région !

REJOIGNEZ-NOUS LES 18 & 19 MARS 2017

OUVERT A TOUS LES VOLONTAIRES

Plus d'informations sur : www.hautsdefrance-propres.fr

Commune : **MARPENT** Date : **18 MARS**
Lieux de rendez-vous : **MEDIATHEQUE** Heure : **9h00**

1er Avril 2017 MARPENT Salle des fêtes

Spring Break PARTY

OPEN DOORS 21H00
ENTRANCE 3€

CYBER SOUND

BAR à COCKTAILS

DISTRIBUTION DE CADEAUX DURANT LA SOIRÉE

KDO'S à GAGNER
GoPro-DRONE
TABLETTE

FC MARPENT

MARPENT 31

dimanche 9 AVRIL 2017

salle des fêtes

LOTTO

organisé par le F.C. Marpent

Ouverture des portes 11h00
Début des jeux 14h

1€ le carton
10 achetés = 2 gratuits

Restauration sur place

Bons d'achat.

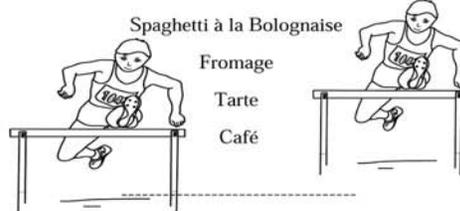
Réservations à Maminouche
au 06 22 87 49 90

MARPENT SPORT LOISIRS



**Organise son Repas dansant
le 18 Mars 2017**

Au Menu :



Repas adulte : 15 € X = €

Repas enfant (- de 12 ans) : 7 € X = €

Total = €

Réservation payante avant le 8 Mars 2017.
Au stade du bel air lors des entraînements le
mercredi et le samedi de 14h 00 à 17h 00.
Ou au 13 avenue du bel air.



La soirée sera animée par Dj Sonorisation

Ouverture des portes à 19h 00

Projet initié par les services de :

Protection Maternelle et Infantile

et

Service Social Départemental

En partenariat avec la Mairie de MARPENT



AUTOUR DES PARENTS

**Accueil des parents et des enfants,
échanges, découvertes...**



**Nous vous proposons un groupe entre parents pour
échanger, partager vos expériences, parler de vos enfants.**

Ce groupe s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 3 ans.

Les enfants sont les bienvenus.

Thèmes proposés :

- « Les enfants et le repas »
- « Jouer avec son enfant »
- « Lire avec son enfant »



Dates et lieu :

Le vendredi matin de 10H00 à 11H30

**A la médiathèque « L'oiseau Lyre »
à MARPENT (rue des frères ROUCHEAU)**

**Vendredi 3 mars 2017
Vendredi 17 mars 2017
Vendredi 7 avril 2017
Vendredi 28 avril 2017
Vendredi 5 mai 2017
Vendredi 19 mai 2017**

**Chaque séance sera animée par trois
professionnelles de la petite enfance.**

Participation libre et gratuite

**Renseignements au 03.59.73.14.00
ou par mail : helene.broche@lenord.fr**

RESPECT CONFIDENTIALITE ECOUTE

RESPECT CONFIDENTIALITE ECOUTE



Les Marpinioux



Goûter du foot



Escrime



Les Dynamiques



SAMARA



Logement Stade des Cheminots
(nouvelle toiture)

Photos



Anciens combattants ACPG



Loisirs et Culture AMLC



Claude Debail, décoré par Jeunesse et Sports



Comité des Anciens



Corinne Verbrugge



Martine Collet